

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT  
-----

DECRET N°69- 40 /PR-SGG,  
du 11 Février 1969  
-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée par le  
référendum du 28 juillet 1968 ;

VU le Décret n°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation  
du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er.- A compter du 10 Février 1969, Me Benjamin d'ALMEIDA, Ministre  
de la Santé Publique et des Affaires Sociales est chargé de l'intérim du  
Ministre des Affaires Etrangères, pendant l'absence du Dr.Daouda BADAROU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 11 Février 1969

par le Président de la République  
Chef du Gouvernement,



Emile-Derlin ZINSOU

Anpliations:

PR 4 - SGG 4 - CS 6 - MAE-MSPAS 4 -  
Ministères 8 - IAA 1 - Gde Chanc.1 -  
SGM 10 - CES 5 - DCCT 1 - DN 1 - DEP 2 -  
DGAJL 2 - Dtion Stat.2 - SGR 1 - JORD 1 -